

**Cession de la parcelle B 36 – 3 place des Diligences**

Le conseil municipal décide de céder la parcelle B36, sise 3 place des Diligences pour un montant de 85 500 € net vendeur.

**Acquisition des parcelles D 292 et D 293 – lieu-dit Bontemps, chemin de la Herpinière**

Le conseil municipal approuve le projet d'acquisition des parcelles D 292 et D 293, d'une superficie totale de 565 m<sup>2</sup> pour l'euro symbolique, permettant ainsi de préserver une loge de vigne en l'état d'abandon, petit patrimoine rural identitaire de Montsoreau.

**Demande de subventions au titre de la DETR 2021**

Monsieur le Maire propose de déposer deux dossiers au titre de cette dotation :

- la tranche optionnelle 2 des travaux d'aménagement de la Place des Diligences et de ses principaux accès, à savoir la rue Jehanne d'Arc, dont le montant des travaux est estimé à 453 036,11 € HT ;
- l'aménagement d'un jardin du souvenir dans le nouveau cimetière, dont le montant des travaux est estimé à 18 207,38 € HT.

**Référent Anjou Numérique**

Le syndicat Anjou Numérique fait de l'accompagnement numérique une priorité de son action dans le cadre de la lutte contre la fracture numérique. Face à l'attente des concitoyens, Anjou Numérique, en partenariat avec le Département a souhaité engager un travail de concertation avec les collectivités pour construire une offre locale d'accompagnement numérique en lien avec les acteurs locaux. M. RIQUET est désigné élu référent de la commune de Montsoreau.

**Informations – Prochains rendez-vous**

- 14/03 : Puces de Montsoreau
- 15/03 : Conseil municipal